



Conférence internationale jeunesse



RÈGLEMENT QUÉBEC/CANADA

La **Conférence Internationale jeunesse - Prenons soin de la Planète (Confint)** est une action tournée vers le renforcement de l'éco-citoyenneté des jeunes, les impliquant dans le débat sur des questions de durabilité socio-environnementale globale.

De l'expérience des conférences nationales brésiliennes (2003, 2006, 2009) a émergé une proposition internationale qui se caractérise par des dialogues et des rencontres entre jeunes des pays participants. Ces derniers sont invités à débattre de sujets proposés par leurs communautés scolaires, à délibérer collectivement et à choisir des représentants qui seront porte-parole des idées retenues par consensus au cours des étapes du processus. Il s'agit d'une méthodologie participative, démocratique et transformatrice.

La participation canadienne au processus de la Confint est assurée par la mise sur pied d'une **Commission organisatrice nationale (CON)** composée des représentants du réseau des **Établissements verts Brundtland (EVB)**, de la **Fondation Monique-Fitz-Back**, du **Comité Québec/Canada de la Charte des responsabilités humaines** de même que de la **Marche 2/3**, et de la **Fédération des commissions scolaires du Québec et le Secrétariat du réseau québécois des écoles associées de l'UNESCO**. La représentante de EVB assume la direction de la CON, dont la responsabilité est d'assurer le suivi du processus national : appel de candidature, suivi en milieu scolaire et intégration du processus au Carrefour de la citoyenneté responsable, préparation de la délégation pour la Confint, suivis. L'adhésion au processus de la Confint est volontaire.

La rencontre des délégations issues des processus nationaux aura lieu lors de la Conférence Internationale jeunesse à Brasilia, Brésil, du 5 au 10 juin 2010.

La Confint est ancrée dans la mission et dans les objectifs de la **Décennie de l'Éducation pour le Développement Durable (DEDD - 2005-2014)**, instituée par l'Assemblée Générale des Nations Unies, et ayant l'UNESCO comme agence leader.

1) OBJECTIFS

OBJECTIF GÉNÉRAL

Rendre possible le fait que des jeunes s'approprient localement des engagements planétaires, en assumant des responsabilités pour la construction de sociétés durables, en diffusant et en approfondissant un réseau de protection de la planète.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

Promouvoir l'échange international grâce à des expériences qui contribuent à la prise en compte de questions socio-environnementales globales, au moyen de l'éducation et de la participation de la société;

Contribuer à accroître l'intégration de la question des changements environnementaux globaux dans le programme d'études;

Renforcer la capacité des jeunes en tant qu'acteurs de transformations à l'aide de processus pédagogiques;

Fortifier les mouvements et les réseaux de jeunes et d'environnement ;

Rédiger une **Charte des Responsabilités** qui alimente le dialogue avec les responsables des institutions gouvernementales et non gouvernementales et contribue à la santé de la planète ;

Contribuer au renforcement de la **Décennie de l'Éducation pour le Développement Durable**, en incluant une génération de jeunes dans les débats.

2) DÉFINITIONS ET CONCEPTS

Processus préparatoire à la Conférence jeunesse : processus de démocratie participative qui part du débat de thèmes proposés dans les écoles, passe par des délibérations sur les responsabilités collectives et le choix de représentants qui emmèneront les idées retenues par consensus vers les étapes suivantes : le Carrefour de la citoyenneté responsable et la Conférence Internationale, la mise en place d'un comité jeunesse canadien.

RESPONSABILITÉ : concept orienté par la Charte des Responsabilités Humaines (www.charte-responsabilites-humaines.net), où il est proposé que nous assumions des responsabilités individuelles et collectives, dans la proportion de notre accès aux savoirs et au pouvoir, en nous engageant au-delà des droits et des devoirs. **CHARTES DES RESPONSABILITÉS** : document rassemblant les différentes responsabilités qui ont été retenues par les jeunes dans les écoles, qui sont par la suite systématisées et priorisées au cours d'une rencontre nationale et finalement intégrées à la Confint, avec la Charte des Responsabilités - Prenons soin de la Planète.

ACTION LOCALE : implantation, par la communauté scolaire, de pratiques qui reflètent les responsabilités assumées.

CHANGEMENTS SOCIO-ENVIRONNEMENTAUX GLOBAUX : une thématique générale qui permet d'aborder les innombrables aspects découlant des changements socio-environnementaux à la fois systémiques et complexes qui se manifestent présentement sur la planète. Les changements climatiques sont donc un des sous thèmes de la Confint 2010.

3) PARAMÈTRES

La Confint 2010 propose aux participantes et participants une méthodologie qui inclut des débats sur la thématique au niveau national - changements socio-environnementaux globaux - l'élaboration de responsabilités collectives sur la thématique, la définition d'actions locales et le choix d'une délégation d'élèves qui sera la porte-parole de ces responsabilités lors de la Conférence internationale en 2010.

Le Carrefour de la citoyenneté responsable et la Marche 2/3 qui est organisée lors de la clôture, à Montréal en mai 2010, constituent les principaux moments de partage précédant la Confint. Ils permettront de réunir une grande diversité d'écoles et de jeunes du milieu scolaire. La participation de la délégation au Carrefour et à la Marche est sous la responsabilité du Comité organisateur national.

....suite

Conférence internationale jeunesse



RÈGLEMENT QUÉBEC/CANADA

La Commission organisatrice canadienne coordonnera les processus et assurera le lien avec la coordination de la Confint au Brésil, notamment en faisant l'inscription de ses membres et de ses activités dans le Système d'accompagnement sur le site : <http://confint2010.mec.gov.br>.

Ses activités incluent:

- l'animation du processus
- la mise à disposition de matériel didactique et pédagogique
- l'élaboration du règlement
- la sélection des déléguées, délégués et accompagnatrices, accompagnateurs à la Confint
- l'organisation de la participation au CARREFOUR DE LA CITOYENNETÉ RESPONSABLE ET DE LA MARCHÉ 2/3
- le suivi avec le comité organisateur de la Confint

La thématique des changements socio-environnementaux globaux, ainsi que le sous thème des changements climatiques, seront étudiés et discutés lors des travaux en classe, dans les écoles et lors du Carrefour de la citoyenneté responsable comme étapes préparatoires aux débats de la Confint.

La délégation canadienne sera établie à la suite du dépôt des candidatures par les écoles. Chaque école choisit une déléguée ou un délégué. Le choix de la délégation sera fait de manière démocratique et participative selon les modalités établies par le comité de sélection formé par la CON.

La délégation nationale sera composée d'au maximum douze (12) jeunes (filles et garçons) accompagnés par des adultes (au moins une femme et un homme) dans un ratio de un adulte pour quatre jeunes. Les jeunes issus de classes de Secondaire II et III seront âgés de moins de 16 ans.

Les données concernant la délégation canadienne seront enregistrées dans le Système d'accompagnement au plus tard le 15 avril 2010; ces données seront accompagnées de la Charte des responsabilités écrite dans le pays.

4) COMMUNICATION

ACCÈS AUX INFORMATIONS AU SUJET DE LA PARTICIPATION CANADIENNE : les renseignements concernant le processus national et la participation canadienne à la Confint seront disponibles sur une page du site Québec/Canada de la Charte des responsabilités humaines : appel, règlement, documents pédagogiques, etc. **Voir : www.respoinfo.org**

Accès aux informations au sujet de la Confint : le site brésilien rend accessible tous les renseignements généraux au sujet de la Confint. **Voir <http://confint2010.mec.gov.br>**

SYSTÈME D'ACCOMPAGNEMENT : un outil virtuel à l'usage des Commissions organisatrices nationales permet la gestion des informations et des données concernant les processus d'organisation des Conférences nationales et de la Confint.

LA COMMUNAUTÉ VIRTUELLE DE MOBILISATION ET D'APPRENTISSAGE : un espace virtuel sera ouvert par le comité organisateur brésilien afin de faciliter la création et l'organisation de réseaux sociaux, la réalisation de forums de discussion, l'échange de matériel et l'apprentissage mutuel des participantes et participants. Cette Communauté est aussi ouverte aux participations individuelles ou collectives non inscrites ou reliés à des processus nationaux. Il n'y aura pas de sélection de délégués à travers cette Communauté.

LE PRÉSENT RÈGLEMENT EST COMPATIBLE AVEC LE RÈGLEMENT INTERNATIONAL, DISPONIBLE À L'ADRESSE : .
http://confint2010.mec.gov.br/fr/index.php?option=com_content&view=article&id=45&Itemid=57

**ADOPTÉ PAR LA COMMISSION NATIONALE ORGANISATRICE
NOVEMBRE 2009**

PARTENAIRES



SECRETARIAT DU RÉSEAU QUÉBÉCOIS DES
ÉCOLES ASSOCIÉES DE L'UNESCO